

Vers un espace éducatif européen

Entretien avec les auteurs de l'ouvrage par Antoine RIVELLI



Encore secrétaire permanent du SNPDEN, mon attention fut attirée par le nom des auteurs d'un livre intitulé "Vers un espace éducatif européen" dans la collection "Direction d'Établissement". Il s'agissait de Nadine Portail, IA - IPR, et de Marc Thierry, principal de collège, tous deux exerçant dans mon académie d'origine, Reims, bien entendu. Ayant connu Nadine Portail en qualité de professeur au lycée Roosevelt, je savais d'avance que le contenu ne pouvait être que sérieux et intéressant, ce qui m'incita vivement à le lire. J'ai voulu les rencontrer et à travers notre entretien et leurs réponses vous faire partager leurs convictions, leur enthousiasme. A un moment où notre statut consolide notre rôle pédagogique, il m'a semblé opportun de vous présenter l'expérience de ces pionniers de l'ouverture internationale". Les chefs d'établissement seront bien les acteurs des projets qui mèneront inéluctablement à la construction de l'Europe de l'Éducation.

Antoine RIVELLI : Le livre "Vers un espace éducatif européen" a été publié dans la collection "Direction d'Établissement" du CNDP dirigé par Y. Grellier et donc il s'adresse en priorité aux personnels de direction. Cela signifie-t-il que ces personnels soient directement concernés ?

Nadine PORTAIL et Marc THIERRY : Les personnels de direction sont directement concernés par les projets européens, les projets scolaires COMENIUS et bien sûr l'action ARION, s'adressent tout particulièrement à eux.

Nous le disons dans le livre, un projet européen au sein d'un établissement scolaire ne peut réussir sans l'engagement des personnels de direction. La gestion administrative et financière est délicate, la gestion pédagogique est avant tout fondée sur l'interdisciplinarité, le travail en équipe, les échanges avec les partenaires, le respect des échéances est impératif.

La communication est par ailleurs une composante essentielle d'un projet scolaire européen et le chef d'établissement de par son statut est le représentant de l'établissement scolaire à l'extérieur.

A.R. : Quelles difficultés faut-il surmonter pour réussir un projet éducatif européen ?

N.P.- MT : On ne peut pas vraiment parler de difficultés mais plutôt de complexité. Il faut réunir une équipe, choisir un thème de travail, trouver des partenaires, programmer des réunions, les étapes du projet.

Il faut choisir un professeur coordonnateur du projet, motiver les élèves, les parents, rechercher éventuellement des financements complémentaires.

Il faut aussi intégrer le problème de la langue de travail (souvent l'anglais) tout en respectant la diversité linguistique, s'attacher à favoriser l'égalité des chances, l'égalité garçons filles. Rien de bien nouveau sauf que toutes ces conditions sont abordées dans une seule action. Il faut en outre acquérir une bonne connaissance des textes de la communauté européenne afin d'éviter les erreurs.

A.R. : Quels sont les apports quantifiables d'un projet européen pour un personnel de direction ?

N.P.- MT : C'est une vraie aventure professionnelle, humaine et intellectuelle. On apprend à travailler autrement, à gérer des conflits différents, à défendre l'égalité des chances au quotidien.

C'est la découverte à travers l'Europe, d'hommes et de femmes remarquables,

s'impliquant avec enthousiasme dans des projets lourds, au nom de l'idéal européen.

Il faut également s'initier ou approfondir ses connaissances de droit, d'économie politique, de l'histoire de l'Europe, de l'anthropologie culturelle.

Les personnels de direction, de par leurs responsabilités et leurs initiatives font partie des privilégiés qui mettent en pratique le principe de subsidiarité qui consiste à organiser de manière décentralisée des responsabilités, afin de ne jamais confier à une plus grande



unité ce qui peut être réalisé par une plus petite.

Les retombées pour l'établissement, en plus, ne sont pas négligeables. Une réflexion sur les pratiques pédagogiques est indispensable si l'on veut participer à un projet européen. Des subventions sont accordées, même si elles ne sont pas spectaculaires. Il ne s'agit pas en effet de transformer son école en agence de tourisme.

A.R. : Pourriez-vous en quelques mots convaincre un personnel de direction hésitant à tenter l'expérience européenne ?

N.P. - M.T. : Les projets européens, quels qu'ils soient, contribuent à donner du sens au projet d'établissement et à l'utilisation des TICE. Ils améliorent les relations avec les personnels et développent le travail interdisciplinaire et surtout, ils renforcent l'autonomie des élèves.

Et puis cette dimension européenne de l'éducation, ce n'est déjà plus un choix mais un phénomène irréversible qui sera à court terme une obligation.

A.R. : Tout ceci demande beaucoup de temps, n'est-ce pas au détriment d'autres actions ?

N.P. - M.T. : Les expériences que nous avons vécues nous font penser le contraire. Le temps consacré à un projet européen facilite la mise en place d'autres actions. La méthodologie utilisée, l'exigence d'évaluation du projet, sont tout à fait transférables. Il faut toutefois veiller à un juste équilibre et ne pas permettre surtout lorsque des projets européens fonctionnent bien, que les autres actions soient occultées.

A.R. : En lisant votre livre j'ai été frappé par l'enthousiasme et la sérénité qui s'en dégagent. J'ai eu parfois le sentiment qu'un projet européen est une solution miracle à tous nos problèmes actuels.

N.P. - M.T. : L'enthousiasme est forcément nécessaire pour impliquer son établissement dans un tel projet. L'agence nationale SOCRATES LEONARDO, qu'elle soit au passage remerciée pour l'aide qu'elle apporte aux candidats, a pour devise "On n'est pas européen sans le savoir". Cette devise nous semble excellente. L'engagement est un choix fort fondé sur quelques grands principes que l'on retrouve dans les racines de l'école républicaine, même si parfois ils sont nouveaux comme le respect de la diversité linguistique par exemple. Le projet européen n'est certes pas la panacée mais il permet de donner de l'amplitude et de la profondeur, d'aller au fond des choses. Il permet d'apprendre différemment, de développer l'adaptabilité, la capacité à gérer, la coopération culturelle.

A.R. : Un IPR et un chef d'établissement se sont associés pour rédiger cet ouvrage ; c'est assez rare pour être noté.

N.P. - M.T. : Un projet européen relève, bien sûr, avant tout du domaine de la pédagogie. Il est donc naturel de par leurs fonctions, qu'un chef d'établissement et un IPR soient complémentaires. Qui plus est de par son cursus (professeur d'informatique et de gestion, chef de travaux d'un lycée technique tertiaire, avant de devenir IA - IPR), Nadine a apporté toute son expérience du traitement des projets LEONARDO, plus spécialement axés sur les relations école et monde du travail. La proximité de pensée sur la construction européenne a fait le reste.

A.R. : Vous essayez en quelque cent pages de justifier une politique éducative européenne, de décrire des programmes SOCRATES et LEONARDO, n'avez-vous pas pris le risque d'effleurer seulement certains sujets ?

N.P. - M.T. : La bible de tout candidat à un projet SOCRATES est le guide 2000 qui a été adressé à tous les établissements scolaires. Notre objectif n'est pas de reprendre le contenu de ce guide, mais plutôt de motiver les personnels de direction à le consulter et à

faire acte de candidature ensuite. Nous espérons seulement, et c'est essentiel, donner envie de tenter l'aventure des projets européens.

A.R. : A la lecture de votre livre, on pourrait craindre l'émergence d'un euro nationalisme réducteur ?

N.P. - M.T. : Les grands principes de l'union européenne ne sont sûrement pas réducteurs et en aucun cas on ne peut parler de la naissance d'un euro nationalisme. Il faut lire les publications de la commission pour se convaincre que la construction européenne est le grand événement du XXI^e siècle. Le contexte mondial actuel ne peut que renforcer notre conviction. L'union européenne s'attache à respecter l'individu, les diversités, le droit de chacun. Si elle prône le libéralisme économique, elle impose en même temps des lois sociales que le monde entier nous envie. La volonté de proposer est réelle et la constitution d'une Europe organisée et vivante ne peut que contribuer au maintien de relations pacifiques.

A.R. : Je m'adresse plus particulièrement au chef d'établissement : as-tu des projets pour l'avenir ?

M.T. : Je suis engagé dans COMENIUS 3 sur le thème "École et monde du travail". Le collège que je dirige l'est dans un projet scolaire COMENIUS avec la Belgique et les Pays-Bas. Je termine un second livre "Éducation et culture en Europe" dans lequel je détaille le programme SOCRATES 2. Je mène également une réflexion sur la dimension européenne de l'enseignement. A la demande du Rectorat de REIMS, j'essaie de construire un dossier ayant pour objectif le développement des échanges culturels entre les Ardennes et le Hainaut. J'ai envie enfin de rédiger un guide pratique de projets éducatifs européens destiné à l'ensemble des personnels de l'Éducation Nationale.

A.R. : Pour conclure, une dernière question encore au chef d'établissement. Tu es engagé dans de nombreux projets européens, tu envisages d'écrire d'autres livres, est-ce vraiment conciliable avec la direction d'un établissement scolaire ?

M.T. : Je mène mes recherches personnelles en dehors du temps de travail, le mercredi, le week-end, pendant les vacances. Cela représente une lourde charge et j'y consacre la quasi-totalité de mes loisirs. Mais c'est aussi une extraordinaire aventure intellectuelle.

Nadine PORTAIL est IA - IPR d'Économie et gestion de l'Académie de REIMS
Marc THIERRY est principal du Collège multisite de ROCROI - MAUBERT dans les Ardennes